

# **FIDESCO**

Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

55, boulevard Lannes  
75016 PARIS

---

## **Rapport général du Commissaire aux Comptes**

Comptes Annuels -  
Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2007

## FIDESCO

Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

55, boulevard Lannes  
75016 PARIS

---

### Rapport général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2007

---

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association FIDESCO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe :

1/ Concernant la durée de l'exercice :

- Indiquant que l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2007 couvre exceptionnellement une période de quinze mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2007.

2/ Concernant le Compte d'Emploi des Ressources :

- Indiquant que le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991 est, en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, présenté pour la première fois dans l'annexe des comptes annuels ;
- Décrivant les modalités d'élaboration retenues pour l'établir, en l'absence de référentiel comptable applicable à ce jour.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe indiquent que l'exercice comptable inscrit en N couvre une période de 15 mois ;
- Les notes de l'annexe exposent les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que, en l'absence de règles comptables applicables à ce jour relatives aux modalités d'élaboration du compte d'emploi des ressources, les dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 et du décret du 30 juillet 1993 ont été respectées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> avril 2008

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

# **Comptes Annuels**

**Bilan**  
**Compte de résultat**  
**Annexe**

BILAN ACTIF FIDESCO DU 01/10/06 AU 31/12/07  
(Exercice de 15 mois)

31/12/07

	Net au 31/12/07	Net au 30/09/06
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>		
<u>Immobilisations incorporelles</u>	13 344,38	0,00
<u>Immobilisations corporelles</u>	9 699,23	5 487,61
<u>Immobilisations financières</u>	2 500,00	20 500,00
<b>TOTAL I</b>	<b>25 543,61</b>	<b>25 987,61</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>		
<u>Avances et acomptes versés</u>	13 150,51	6 721,41
<u>Autres</u>	54 478,58	142 379,72
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	477 895,89	39 589,26
<u>Disponibilités</u>	520 884,08	93 856,80
<u>Charges constatées d'avance</u>	27 820,28	46 094,13
<b>TOTAL II</b>	<b>1 094 229,34</b>	<b>328 641,32</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>1 119 772,95</b>	<b>354 628,93</b>

	Net au 31/12/07	Net au 30/09/06
<b><u>FONDS PROPRES</u></b>		
Report à nouveau	-95 011,29 ✓	-226 340,20
<b><u>Report à nouveau</u></b>	<b>-95 011,29</b>	<b>-226 340,20</b>
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>	<b>692 853,34</b>	<b>131 328,91</b>
<b><u>TOTAL I</u></b>	<b>597 842,05</b>	<b>-95 011,29</b>
<b><u>Provisions risques et charges</u></b>	<b>53 000,00 ✓</b>	<b>53 550,00</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>53 000,00</b>	<b>53 550,00</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
<b><u>Fournisseurs et rattachés</u></b>	<b>237 662,23</b>	<b>108 729,95</b>
<b><u>Autres dettes</u></b>	<b>231 268,67 ✓</b>	<b>287 360,27</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>468 930,90</b>	<b>396 090,22</b>
<b><u>TOTAL GENERAL (I+II+III)</u></b>	<b>1 119 772,95</b>	<b>354 628,93</b>

	Net au 31/12/07	Net au 30/09/06
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
Dons, produits de l'activité	2 496 966,07	1 669 313,00
Subventions d'exploitation	525 300,68	34 076,00
Autres produits	38 651,43	62 695,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>3 060 918,18</b>	<b>1 766 084,00</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
Contribution aux œuvres	-937 435,01	-558 499,00
Achats d'approvisionnements	-46 069,30	-43 498,00
Autres achats externes	-932 728,63	-668 463,00
Impôts et taxes	-23 719,98	-29 325,00
Rémunération du personnel	-288 029,81	-249 290,00
Charges sociales	-140 456,14	-90 373,00
Dotations aux amortissements	-7 609,81	-7 635,00
Dotations aux provisions	-53 000,00	-5 500,00
Autres charges	-326,96	-115,00
<b>TOTAL II</b>	<b>-2 429 375,64</b>	<b>-1 652 698,00</b>
<b><u>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</u></b>		
Produits financiers	11 751,45	453,00
Charges financières	-310,26	628,00
Produits exceptionnels	80 264,05	25 556,00
Charges exceptionnelles	-30 394,44	7 438,00
<b><u>EXCEDENT OU DEFICIT</u></b>	<b>692 853,34</b>	<b>131 329,00</b>
	<b>Bénéfice</b>	<b>Bénéfice</b>



## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007, dont le total est de 1 119 772,95 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 692 853,34 €.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2006 au 31 décembre 2007

### Faits caractéristiques de l'exercice

L'association FIDESCO modifie la durée de son exercice comptable qui sera désormais aligné à l'année civile, la durée de l'exercice est donc de 15 mois cette année.

**ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR**

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- 1 Règles et méthodes comptables

**COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- 2 Etat de l'actif immobilisé
- 3 Etat des amortissements
- 4 Etat des provisions
- 5 Etat des échéances des créances et des dettes
  - Informations complémentaires
- 6 Produits à recevoir
- 7 Charges à payer
- 8 Charges et produits constatés d'avance

**INFORMATIONS HORS BILAN**

- 9 Estimation du bénévolat
- 10 Dons et legs en cours

**AUTRES ELEMENTS**

- 11 Compte d'emploi des ressources et annexe

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement numéro 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel et outillage : 4 ans

Installations générales : 4 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations

La provision pour rapatriement des coopérants se décompose de la façon suivante:

5 retours à 800 € liés à une instabilité politique ou maladie ou autres problèmes liés à l'environnement.

5 retours maternités à 800€.

5 arrêts de mission constituant une rupture anticipée du contrat et entraînant un reversement 9 000€.

La contribution des bénévoles est évaluée à 134 322 €.

La provision pour engagement de départ en retraite: NEANT.

<b>ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>
-----------------------------------

CADRE A IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE Début exercice	AUGMENTATIONS	
		Réeval. Ex.	Acquis. Créd.
Frais d'établissement de recherche & dévelop.	8 132		16 323
Constructions			
Installations Matériel et Outillage	1 016		
Autres immobilisations corporelles Mat. Bureau & Infor.	14 476		8 843
Immobilisations corporel. En cours			
Avances et acomptes			
Prêts et autres immo financières	20 500		
<b>TOTAL</b>	<b>44 124</b>	<b>0</b>	<b>25 166</b>

CADRE B IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		VALEUR Fin exercice	Réev Leg.
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			24 455	
Constructions			0	
Installations Matériel et Outillage			1 016	
Autres immobilisations corporelles Mat. Bureau & Infor.			23 319	
Immobilisations corporel. En cours			0	
Avances et acomptes			0	
Prêts et autres immo financières		18 000	2 500	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>18 000</b>	<b>51 290</b>	<b>0</b>

<b>ETAT DES AMORTISSEMENTS</b>
--------------------------------

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant amortissements début exercice	Augmentations de l'exercice de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	8 133	2 979		11 111
Matériel et outillages	1 016			1 016
Matériel de bureau et informatique	8 989	4 631		13 620
<b>TOTAL</b>	<b>18 137</b>	<b>7 610</b>	<b>0</b>	<b>25 747</b>

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles	2 979		
Matériel et outillages			
Matériel de bureau et informatique	4 631		
<b>TOTAL</b>	<b>7 610</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ETAT DES PROVISIONS**

ETAT DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant en fin d'exercice
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 550	53 000	53 550	53 000
<b>TOTAL</b>	<b>53 550</b>	<b>53 000</b>	<b>53 550</b>	<b>53 000</b>

<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES</b>
--

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
PRETS	2 500	0	2 500
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	150	150	
GROUPE ET ASSOCIES	53 285	53 285	
DEBITEURS DIVERS	14 195	14 195	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	27 820	27 820	
<b>TOTAL</b>	<b>97 949</b>	<b>95 449</b>	<b>2 500</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	237 662	237 662	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	14 537	14 537	
SEC.SOC. ET AUT. ORG	127 901	127 901	
CREDITEURS DIVERS	88 831	88 831	
AUTRES DETTES	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>468 931</b>	<b>468 931</b>	<b>0</b>

<b>PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
AUTRES CREANCES	1 044
<b>TOTAL</b>	<b>1 044</b>

CHARGES A PAYER	MONTANT
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	45 295
DETTES FISACLES ET SOCIALES	109 730
CONGES A PAYER	14 522
ORG.SOC CHARGES A PAYER	4 582
FORMATION CONTINUE	1 661
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	88 965
<b>TOTAL</b>	<b>155 025</b>

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	27 820	
CHARGES/PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<b>TOTAL</b>	<b>27 820</b>	<b>0</b>



**NOTE SUR LES DONNS ET LEGS EN COURS**

L'association FIDESCO a pris connaissance qu'elle est légataire universel de Mademoiselle Catherine Pagliano. Dans son testament, déposé chez Maître Hubert Morgan de Rivery, notaire à Tours (37), la défunte lègue ses biens à Fidesco, dont une partie correspond à des liquidités et l'autre partie porte sur la quote part d'un appartement à Paris estimée à 340 200 Euros dont la procédure suit son cours.

	SMIC : 1836,20 €	Nb de Pers.	Visite coop nb Jr/an	Suivi nb jour / mois	TOTAL JOURS	Coût annuel
Correspondant de Pays	Pays					
Chantal et Patrice Latron	Responsables Afrique	2	8	15	93	8 149
Jacques et Antoinette Balandreau	Afrique du Sud	2	40	0,50	95	8 307
Olivier et Marie-Pierre Girard	Benin	2	20	1	70	6 121
Eric et Odile Chevallier	Burkina Faso	2	20	0,50	55	4 809
Blandine Boissinot	Cameroun	1	20	1	35	3 060
Pascal et Marie-Odile Dumont	Centrafrique	2	10	0,50	35	3 060
Yves et Violaine de Clerck	Guinée	2	10	0,50	35	3 060
Dominique et Marie Claude David	Kenya	2	30	1	90	7 869
Georges et Marie Thérèse Meyer	Madagascar	2		1	30	2 623
Dominique et Inge Dewulf	Nigeria	2	10	1,00	50	4 372
Thibaut et Anne de Solages	Sénégal	2	10	0,50	35	3 060
François et Anne de Saint-Blanquat	Togo	2	20	0,50	55	4 809
Xavier et Sophie Regnaut	Zambie	2	10	0,50	35	3 060
Christian et véronique You	Brésil	2		1	30	2 623
Colette Fabre	Colombie	1	10	1	25	2 186
Louis-Etienne et Isabelle de Labarthe	Haïti	2	10	0,5	35	3 060
Jean-Michel et Michèle Collard	Nicaragua et Pérou	2		0,5	15	1 312
Philippe et Florence de Boisredon	Inde	2		0,5	15	1 312
Didier et Nathalie Robert	Israël	2		0,5	15	1 312
Bernard Michat	Syrie	1		1	15	1 312
<b>Autres bénévoles</b>				jours effectués		
Jean-François Grongnet	Expert Agro	1		30	30	2 623
Père Christophe Hadevis	Prêtre accompagnateur	1		14	14	1 224
Anciens & autres	Session	26			241	21 073
	Geneviève Pierucci	1		100	100	8 744
	Mireille Quentin	1		30	30	2 623
	Yves de Clerck	1		150	150	13 116
	Loïc Tertrais	1		6	6	525
	Brigitte de Chauvigny	1		40	40	3 498
	François de Chauvigny	1		10	10	874
	Stagiaire Paray	1		30	30	2 623
	Traductions	3		6	18	1 574
					<b>1536</b>	<b>134 322</b>

FIDESCO  
Exercice du 1er octobre 2006 au 31 décembre 2007  
(Exercice de 15 mois)

EMPLOIS	2006/2007		2005/2006	
<b>Missions sociales</b>				
<b>Afrique</b>				
coûts directs des coopérants	634 927		414 395	
coûts de suivi des coopérants	243 644		243 613	
projets propres	45 853		57 015	
	924 424	37,62%	715 023	43,63%
<b>Amérique latine</b>				
coûts directs des coopérants	158 013		130 446	
coûts de suivi des coopérants	53 609		77 874	
projets propres	427		3 496	
	212 048	8,63%	211 816	12,93%
<b>Asie</b>				
coûts directs des coopérants	127 798		49 511	
coûts de suivi des coopérants	46 315		51 126	
projets propres	28			
	174 141	7,09%	100 637	6,14%
<b>Europe</b>				
coûts directs des coopérants			5 126	
coûts de suivi des coopérants			890	
projets propres				
	0	0,00%	6 016	0,37%
<b>Amérique du Nord</b>				
coûts directs des coopérants	30 022		20 616	
coûts de suivi des coopérants	8 330		16 743	
projets propres	80 000			
	118 352	4,82%	37 359	2,28%
<b>Moyen Orient</b>				
coûts directs des coopérants	27 071		32 470	
coûts de suivi des coopérants	11 917		18 198	
projets propres				
	38 988	1,59%	50 667	3,09%
<b>Communication en direction des candidats</b>	137 491	5,60%	49 893	3,04%
<b>Appel à la générosité publique</b>				
Frais de collecte	386 459		214 741	
Coût de traitement des dons	64 656		48 913	
	451 115	18,36%	263 654	16,09%
<b>Frais de fonctionnement siège</b>	347 809	14,15%	198 197	12,09%
<b>Provision</b>	53 000	2,16%	5 500	0,34%
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	2 457 368		1 638 761	
<b>Excédent de l'exercice</b>	692 853		131 329	
<b>RESSOURCES</b>				
<b>Produits liés à la générosité publique</b>				
Dons de particuliers	2 408 310		1 582 968	
Dons d'entreprise	44 280		26 770	
Legs et autres libéralités	44 440		29 534	
Subventions d'autres associations	32 500		14 839	
Subventions publiques	492 801		19 237	
	3 022 331		1 673 348	
<b>Autres produits</b>				
Produits financiers	11 751		453	
Produits divers	62 012		65 883	
Produits Exceptionnels	577		25 556	
	74 341		91 891	
Reprise de provisions	53 550		4 850	
<b>Déficit de l'exercice</b>				
	3 150 222		1 770 090	

# ASSOCIATION FIDESCO

## Annexe 11 CER

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2007 (Exercice de 15 mois)

### 1 Règles et méthodes comptables

#### 1.1 Cadre légal de référence

L'ordonnance du 28 juillet 2005 portant sur la simplification et la modification notamment des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels prévoit que, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER), accompagné des informations relatives à son élaboration, soit inclus dans l'annexe des comptes annuels.

En l'absence de texte émanant du normalisateur comptable national (règlement du CRC ou avis du CNC), le compte d'emploi annuel des ressources a été élaboré conformément aux textes existants (Loi du 7 août 1991, Décret du 17 septembre 1992 et Arrêté du 30 juillet 1993). Les règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

#### 1.1 Règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement du compte d'emploi des ressources

##### *1.1.1 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources*

#### **Dons**

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, les modes de versements sont : chèques, cartes bleues ou virements.

#### **Bénévolat**

Le bénévolat est valorisé par secteur en fonction du nombre de jours donnés par an.

Ces heures sont ensuite valorisées au SMIC horaire.

L'évaluation du bénévolat est indiquée en annexe des comptes annuels sans être intégrée au résultat.

Cette évaluation ressort à 134 322€ pour l'exercice comptable.

##### *1.1.2 Règles et méthodes relatives aux postes d'emplois.*

#### **Méthode d'imputation des coûts indirects aux missions sociales.**

Service Ressources Humaines : en fonction du nombre de salariés (EUROPSERVEM)

Service comptable : en fonction du nombre de lignes comptables (EUROPSERVEM)

# ASSOCIATION FIDESCO

## Annexe 11 CER

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2007 (Exercice de 15 mois)

Service informatique : en fonction du nombre de postes informatiques (EUROPSERVEM)

Service juridique : en fonction du nombre d'entité pondérée par un coefficient, mis en frais généraux dans l'association. (EUROPSERVEM)

Délégué général : proportionnellement aux autres dépenses Europservem.

### Détermination des coûts directs d'appel à la générosité du public.

Il s'agit :

- de la création
- de l'impression
- du traitement et de la location des fichiers
- de l'affranchissement
- du coût de la gestion de la base (EUROPSERVEM)
- du coût du service recherche de fonds (EUROPSERVEM)
- du coût de traitement des dons. (EUROPSERVEM)

### Méthode d'imputation des coûts directs d'appel à la générosité du public.

- Gestion de la base : en fonction du nombre d'adresses sollicitées par opération de recherche de fonds. (EUROPSERVEM)

- Service recherche de fonds : en fonction du nombre d'opérations réalisées. (EUROPSERVEM)

- Service gestion des dons : en fonction du nombre de reçus fiscaux édités (EUROPSERVEM)

### Détermination des frais d'information et de communication

- Annonces, tracts... imputés directement à la mission sociale concernée.

# ASSOCIATION FIDESCO

## Annexe 11 CER

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2007 (Exercice de 15 mois)

### 2 Compléments d'information relatifs au compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public.

#### 2.1 Compléments d'information relatifs aux ressources

##### 2.1.1 Ressources issues de la générosité du public.

	Nombre de dons	Ressources par opération sur la période	Don Moyen	Nombre de prélèvements	Ressources par opération sur la période	Total par opération
LETTRE OCTOBRE 2006	558	62 769	<b>112,49</b>	96	2 137	64 906
MAILING DECEMBRE 2006	822	84 651	<b>102,98</b>	264	6 874	91 525
LETTRE JANVIER 2007	341	34 653	<b>101,62</b>	48	2 368	37 021
MAILING MARS 2007	664	53 828	<b>81,07</b>			53 828
MAILING AVRIL 2007	691	59 274	<b>85,78</b>	153	3 570	62 844
LETTRE MAI 2007	382	33 582	<b>87,91</b>	37	1 220	34 802
MAILING JUIN 2007	250	20 997	<b>83,99</b>			20 997
LETTRE JUILLET 2007	396	31 609	<b>79,82</b>	35	805	32 414
LETTRE OCTOBRE 2007	638	75 899	<b>118,96</b>	2	45	75 944
MAILING OCTOBRE 2007	221	9 665	<b>43,73</b>			9 665
LETTRE NOVEMBRE 2007	264	13 815	<b>52,33</b>	187	3 595	17 410
MAILING NOVEMBRE 2007	730	60 177	<b>82,43</b>			60 177
LETTRE DECEMBRE 2007	15	4 262	<b>284,13</b>			4 262
PHONING NOVEMBRE 2007	521	28 568	<b>54,83</b>	2	50	28 618
Retour Lettres antérieures à cette période	283	33 821	<b>119,51</b>	2 536	77 836	111 657
Source Internet	45	14 620	<b>324,89</b>			14 620
<b>TOTAL</b>	<b>6 821</b>	<b>622 189</b>	<b>91,22</b>	<b>3 360</b>	<b>98 500</b>	<b>720 689</b>

Dans le CER sont compris à la fois les dons reçus suite aux opérations ci-dessus mais également des dons reçus ponctuellement.

# ASSOCIATION FIDESCO

## Annexe 11 CER

Exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 décembre 2007 (Exercice de 15 mois)

### 2.1.2 Autres ressources affectées

Un système de parrainage fonctionne dans l'association Fidesco.

Chaque coopérant demande à des parrains de soutenir sa mission en versant une contribution financière.

Le montant des dons reçus grâce au parrainage a été au cours de cet exercice de 1 046 194 €.

### 2.2 Compléments d'information relatifs aux emplois.

#### 2.2.1 Dépenses affectées.

Les charges afférentes aux différentes catégories d'emplois figurant au CER sont ventilées par pays.

#### 2.2.2 Frais d'appel à la générosité publique

Coûts spécifiques aux appels : (détail des charges)

##### *Conceptions de campagne :*

Comité de rédaction : FIDESCO et Euroservem

##### *Rédaction des textes :*

Euroservem et bénévoles  
Priscille de Lassus

##### *Conception et mise en page :*

Sous-traitance : Seven Design  
Via Magnificat

##### *Dédoublonnage :*

Euroservem

##### *Impression :*

Sous traitance : La Caladoise  
Via Magnificat

##### *Routage :*

Sous traitance  
Mailing Process  
Via Magnificat

##### *Phoning :*

Sous traitance  
Clientela

##### *Tenue et mise à jour du fichier :*

EUROPSERVEM

##### *Traitement des dons :*

EUROPSERVEM